

## LA MEDIATHEQUE et LES BIBLIOTHEQUES TARIFS ET REGLEMENT

Délibération du 14 décembre 2006

### **Droits d'inscription à l'année par famille**

Pour les habitants de la CCPC	8 euros
Pour les extérieurs à la CCPC	11 euros

Chômeurs et Rmistes* habitants la CCPC	Gratuit
Chômeurs et Rmistes* hors CCPC	3 euros

\* sur présentation de documents officiels certifiant cet état pour tous les adultes de la famille abonnés à la Médiathèque

Touriste (pour un mois)	Gratuit
- sur présentation d'une carte de Bibliothèque dans la ville de résidence	
- sinon	3 euros

(dans les deux cas un chèque de caution de 60 euros)

### **Conditions de Prêt**

- Prêt gratuit
- 6 documents imprimés par abonné
- 6 documents sonores par famille
- 4 documents imprimés et 1 CD par abonné touriste

### **Durée du prêt**

- Nouveauté CD et romans adulte : 15 jours
- Autres documents : 4 semaines

### **Sanction et amende**

- Au-delà du délai de prêt le retour des documents sera exigé :  
à la 3ème lettre de rappels la famille devra s'acquitter d'une amende de deux euros pour réemprunter.

La 4ème lettre de rappel sera un titre émis par la CCPC du prix des documents non rendus et dont l'utilisateur devra s'acquitter.

### **Perte de la carte d'abonné**

En cas de perte de la carte d'abonné une somme de 1 euro 53 sera demandée pour la remplacer